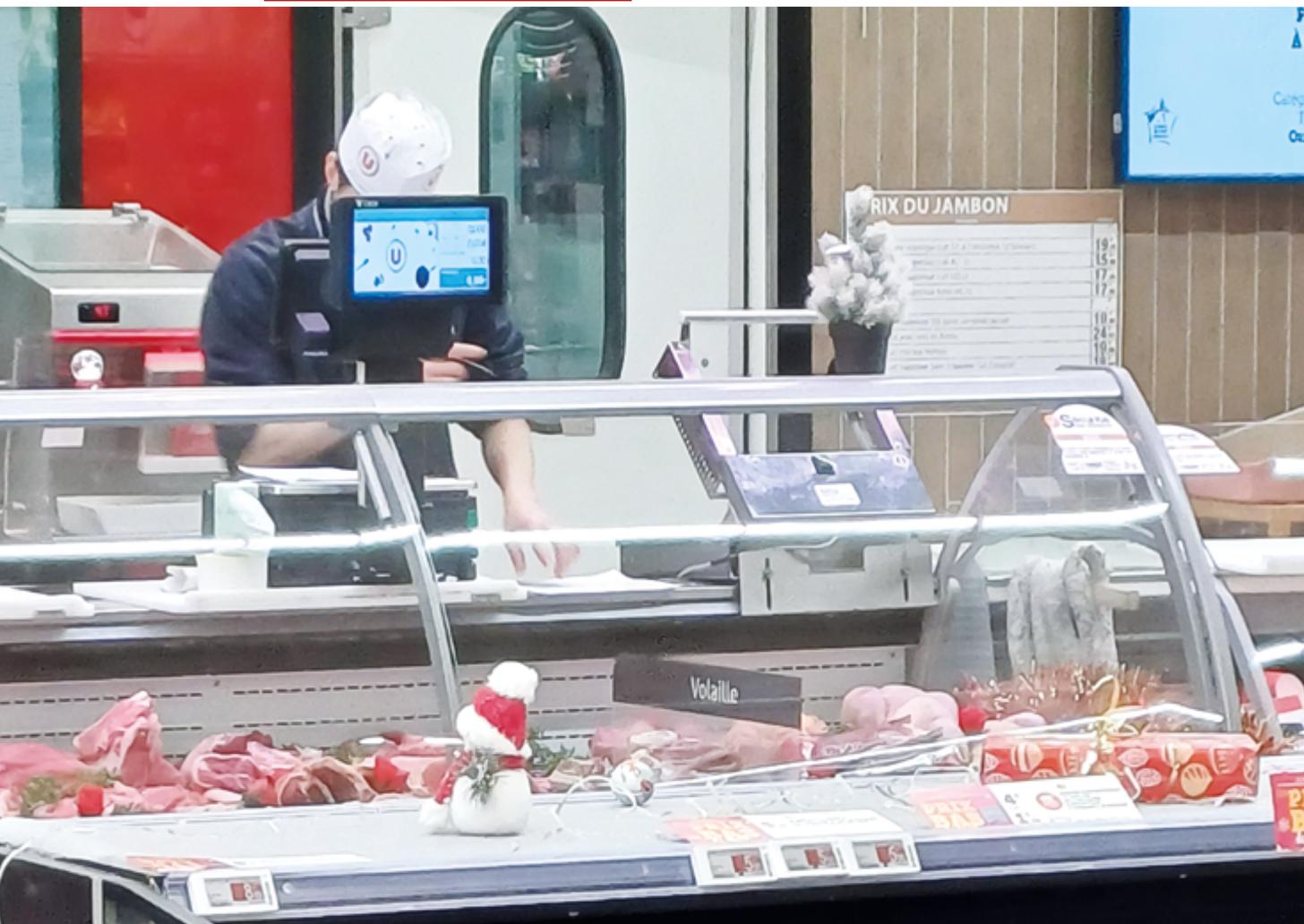


COLLOQUE DU 23 NOVEMBRE

Notre colloque national sur « Alimentation, nutrition, précarité » a été un franc succès. Il est dû, entre autres, à la qualité des intervenants qui nous ont présenté leurs expertises sur le sujet traité et leurs engagements à faire évoluer positivement le projet global.



LA GUERRE DE LA VIANDE EST DÉCLARÉE



Antispécistes contre viandards, amis des bêtes contre piliers de barbecues, la guerre de la viande fait rage, les injonctions sont contradictoires et le débat souvent réducteur. De réels arguments sur les méfaits de la chair animale assombrissent le tableau : elle saccage la planète, ruine notre santé et détruit le vivant... La viande inquiète autant qu'elle rassure, elle interroge autant qu'elle dompte nos appétits. Quelle est la menace ? Faut-il trancher ce débat, débarrasser nos assiettes de tout produit carné ou mieux équilibrer notre alimentation ?

Nouvelles dispositions concernant le **IN** **LE IN, POUR TOUS !**

Pour nombre d'associations, il est essentiel d'être en capacité de communiquer, de façon efficace. La nôtre est d'autant plus sensible à cet objectif que nous portons un regard politique (au sens de la conduite des affaires humaines) sur la consommation, à rebours d'autres instances qui en surveillent plus les aspects juridiques.

Nous disposons de divers outils pour y parvenir : notre site internet, nos communiqués de presse, nos informations thématiques, nos réseaux sociaux... Nous travaillons également à d'autres formats, comme la radio, des carnets illustrés ou même la vidéo. Mais parmi tous ces supports il en est un auquel nous sommes historiquement et particulièrement attachés : notre IN Magazine.

Même si ce magazine n'a pas toujours eu la forme qu'on lui connaît aujourd'hui, ni le même titre d'ailleurs, même s'il a bien changé dans sa mise en page au fil de nos plus de 40 ans d'existence, le IN Magazine, sous une forme ou une autre, a accompagné notre histoire et reste aujourd'hui l'un des meilleurs reflets de nos préoccupations et actions.

Trop confidentielle

Force est pourtant de constater que sa diffusion reste encore trop confidentielle. Toutes nos associations sont loin d'y être abonnées, et de nombreuses structures de la CGT ne connaissent même pas son existence.

Il est pourtant indispensable que nos contributions et initiatives puissent rayonner aussi bien auprès du grand public qu'auprès des structures de la CGT ou encore de nos propres associations départementales et des acteurs de la consommation.

Il a donc été décidé par l'assemblée générale de Ballaruc d'effectuer un investissement majeur en distribuant, gratuitement, notre IN Magazine, à divers bénéficiaires. Parmi ceux-ci : Toutes les associations Indecosa-CGT recevront désormais 3 magazines à chaque parution. De plus, il sera ajouté un magazine à ces envois pour chaque membre du CA départemental et élu.e ou mandaté.e. Pour cela, rien de plus simple : nous retourner la liste nomi-

native de ces derniers avec leur date de fin de mandat pour que nous puissions mettre à jour notre fichier de routage.

Toutes les unions départementales CGT, tous les comités régionaux, toutes les fédérations, tous les bureaux et espaces confédéraux, mais aussi toutes les structures de la consommation reconnues nationalement recevront systématiquement un exemplaire. Bien évidemment, seront aussi concernés tous les membres du CA / CFC de notre association nationale.

Ces envois se feront désormais à adresse fixe (le siège de l'association, l'UD, le comité régional, les adresses personnelles des membres du CA / CFC au niveau national...). Mais il reste toujours possible de souscrire, à titre payant, un abonnement (de 1 ou plusieurs exemplaires) pour recevoir votre magazine à l'adresse de votre choix.

S'ouvrir à de nouvelles discussions

Notre objectif est simple : augmenter le nombre de nos lecteurs, élargir la portée de notre impact. Le IN poursuit ses évolutions en abordant de nouvelles thématiques, en s'ouvrant à de nouveaux contributeurs, mais toujours en relayant ce que nous sommes et ce que nous défendons.

Cette nouvelle politique de distribution, si ambitieuse soit-elle, ne pourra assurer notre objectif à elle seule. Il convient d'utiliser le IN partout où il peut l'être. En accompagnement de l'expression des représentants des locataires auprès des bailleurs sociaux par exemple.

Ou encore, en continuant d'en proposer des exemplaires sur des forums, congrès, CA et autres manifestations. Avec l'aide de l'ensemble de nos membres, notre potentiel de diffusion est énorme. Entre nos entourages personnels et professionnels, chaque magazine est l'occasion d'ouvrir une discussion, un échange, une confrontation d'idées. Nous conserverons de nombreux exemplaires à vous mettre gracieusement à disposition à ces fins. Dans le même temps, nous renforçons notre panel de contributeurs en offrant des formations d'écriture à nos membres.

La marque d'Indecosa-CGT, c'est sa capacité à regarder le monde tel qu'il est, d'en dénoncer les incohérences et d'en mettre en relief toutes les initiatives de celles et ceux qui refusent de baisser les bras. Notre magazine témoigne de cela. Encore et toujours

Alors aidons-le toutes et tous à toujours mieux rayonner.

La rédaction



LA VIANDE, UN MARQUEUR SOCIAL



La consommation de viande en France, hors volaille, diminue régulièrement depuis une dizaine d'années.

Cette diminution est la résultante de la baisse de la consommation de produits frais au profit des produits transformés, tels que les plats composés, les sandwiches, les pizzas et autres produits

industriels... mais pas uniquement...

D'autres raisons sont également à prendre en compte :

La première est d'ordre économique car le prix de la viande est souvent plus élevé que celui d'autres aliments riches en protéines. Selon l'INSEE, le prix de la viande a augmenté de 7,9 % en France. En cette période d'inflation galopante, cela rend la viande (et a fortiori, la viande de qualité) totalement inaccessible à une tranche toujours plus grande de la population.

La seconde est d'ordre environnemental. L'élevage du bétail est responsable de 14,5 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde. De nombreuses campagnes d'information ont ainsi détourné certains consommateurs de cette source d'alimentation.

La troisième touche directement la santé. En effet, consommer excessivement de la viande rouge peut entraîner des maladies cardiovasculaires mais aussi du diabète de type 2. Là encore, les campagnes menées pour alerter de ces risques ont pesé dans les choix alimentaires des Français.

Pour finir, certaines personnes réduisent volontairement leur consommation de viande pour des raisons éthiques, comme le bien-être animal et la violence des conditions d'abattage et de transport du bétail destiné à la consommation.

Il est donc important de noter que les raisons pour lesquelles les Français réduisent leur consommation de viande peuvent varier d'une personne à l'autre. Certaines d'entre elles peuvent réduire leur consommation de viande pour des raisons religieuses ou culturelles, tandis que d'autres peuvent le faire parce ce qu'elles n'aiment pas le goût de la viande. Mais la viande reste un aliment particulier dans la culture française. Sa qualité est souvent associée à un marqueur social. Et à ce titre, le prix de la viande reste un facteur discriminant pour de trop nombreux consommateurs.

Romain Brulat

Membre du Bureau national

ACTUALITÉ	P.2
Le In, pour tous !	
NATIONAL	P.4
Colloque national du 23 novembre : Le thème de l'Alimentation fédère les énergies	
INTERVIEW	P.5
Romain Brulat : « On ne peut pas s'occuper de consommation en ne regardant que la France »	
ENVIRONNEMENT	P.6
Santé : en manger moins mais mieux	
VIE DES ASSOCIATIONS	P.7
Loyers, nuisibles, litiges, environnement...	
DOSSIER	P.8-13
Faut-il trancher le débat viande ?	
FICHE PRATIQUE	P.14
Le droit au logement est un droit fondamental	
LE DESSINDU MOIS	P.15

AGENDA



Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne et heureuse année 2024, placée sous le signe de la poursuite de notre militantisme et du renforcement de toutes nos associations.

Janvier

- 16** Bureau National
- 16** Formation Découverte à Angoulême
- 23** Webinaire « Aspects juridiques des permanences »

Février

- 1^{er}** Webinaire « Questions ouvertes sur le logement social » (à destination des mandaté.e.s)
- 5 au 9** Formation « Réaliser des formations Indecosa-CGT »
- 20** Formation Découverte dans l'Aisne
- 27** Bureau national

Information Indecosa. Case 1-1. 263, rue de Paris- 93516 Montreuil CEDEX
Tél. : 01 55 82 84 05. email : indecosa@cgt.fr . Site : www.indecosa.fr

Directeur de la publication, Rédacteur en chef : François Bilem • Rédaction dossier : Philippe Haumont • Iconographie et mise en page : Pascale Lecomte • Relecture, correction : Marie-Christine Dabrowski • Bimestriel imprimé et routé par Rivet Presse Edition, 87000 Limoges • Prix de vente : 5 euros au numéro. 6 numéros par abonnement annuel : 30 euros • N° de commission paritaire : 0425 G 86486. Imprimé sur papier recyclé.



Colloque national du 23 novembre

LE THÈME DE L'ALIMENTATION FÉDÈRE LES ÉNERGIES



La table sur la précarité alimentaire.

Notre colloque national sur « Alimentation, nutrition, précarité », qui s'est tenu le 23 novembre 2023, a été un franc succès dû, entre autres, à la qualité des intervenants qui nous ont présenté leurs expertises sur le sujet traité et leurs engagements à faire évoluer positivement le projet stratégique sur l'alimentation, trouver des solutions pour palier à la précarité alimentaire, faire valider le nutriscore.

.....
Gérard Casolari, animateur du pôle alimentation d'Indecosa-CGT, situe le contexte dans lequel nous abordons ce colloque : l'alimentation, enjeu de société dans une période de forte instabilité, la pauvreté qui s'accroît et la précarité alimentaire qui expose.
.....

Erwan de Gavelle, représentant les trois ministères de l'Agriculture, de la Santé et de la Transition énergétique, nous a présenté l'objectif du projet national stratégique pour l'alimentation, la nutrition et le climat, à savoir : « *définir les orientations de la politique de l'alimentation qui soit, à la fois, respectueuse de la santé humaine, protectrice de la biodiversité, du climat et de tous les enjeux environnementaux, socialement accessible à tous, tenable économiquement et permettant de rémunérer les acteurs facteur de résilience et de souveraineté alimentaire* ». Juliette Lebourg, du Conseil national de l'Alimentation, a détaillé leur contribution et particulièrement sur « *comment mieux consommer* » déclinée en trois axes : la redéfinition des repères nutritionnels, la question de l'information du consommateur, le marketing et la publicité alimentaire.

Politique agricole

Benoît Granier, du Réseau Action Climat, évoque l'action engagée auprès de la Première ministre avec 103 organisations, dont Indecosa-CGT pour que soient prises en compte les propositions de la société civile dans ce projet stratégique.

Enfin, Anne Garetta, de la FNAF CGT, affirme avec force que

notre pays doit maîtriser sa politique agricole et alimentaire pour ne pas subir l'arme alimentaire, la domination politique, économique, sociale, culturelle des intérêts privés qui bafouent le droit des peuples à se nourrir. Le retour en force de ces questions agricole et alimentaire dans les débats pose les enjeux comme la souveraineté alimentaire, la santé publique, la lutte contre le réchauffement climatique, la sauvegarde des ressources naturelles et l'environnement et enfin la solidarité internationale.

L'évolution du Nutri-score

Chantal Julia, scientifique de l'Inserm, a développé l'élaboration du Nutri-score, son rôle, son évolution et les attaques dont il fait l'objet. François Bilem, d'Indecosa-CGT a pointé le rôle de l'Union européenne qui freine pour ne pas valider ce logo face à l'offensive de l'Italie qui veut faire capoter celui-ci qu'elle trouve trop contraignant pour l'industrie agroalimentaire. La salle réagit. Leila s'interroge sur la pertinence de ce logo. Bernard qui brandit un couvercle de boîte de fromage pour imager son intervention craint que les petits producteurs perdent l'originalité de leur produit du terroir. Chantal Julia précise que la dimension terroir n'a rien à voir avec la dimension nutrition. On ne peut pas faire dire au Nutri-score ce qu'il n'est pas. Il faut apprendre à consommer quelle que soit la note affichée par le logo.

Précarité alimentaire

Franck Le Morvan du CNA, Benoît Granier du Réseau Action Climat et Nicolas Champion du secours populaire interviennent sur la précarité alimentaire qui touche près de 8 millions de Français. Tour à tour, ils évoquent l'importance de cette situation dramatique, le fait qu'elle est toujours associée à d'autres précarités (logement, santé,...) et que pour en sortir il faudra prendre des mesures d'ampleur. Or, son corollaire, l'aide alimentaire massive, où l'État se désengage toujours plus en faisant porter le poids sur le dos des associations, n'est pas « la solution ». Pour pallier cette situation, des initiatives multiformes émergent en territoires dont la Sécurité Sociale Alimentaire. Projet en construction qui demande des expériences de terrain pour valider sa faisabilité au plan national et envisager une loi.

Des actions à mener

Christian Khalifa, Président d'Indecosa-CGT, conclut en faisant état de la qualité des interventions qui permettent de s'enrichir, de pousser plus loin notre réflexion et d'envisager des actions à mener avec nos associations départementales sur les différentes facettes de l'alimentation, dont le Nustriscore. ■

Gérard Casolari

Interview de Romain Brulat, membre du Bureau National et référent Transports

« On ne peut pas s'occuper de consommation en ne regardant que la France »

Après 2026, nous devons avoir un groupe présent bien au-delà des 3 ans, une équipe qui dure et qui apprécie de travailler ensemble. Le sujet environnemental aussi est primordial. Je le vois avec l'aménagement du territoire, les choix politiques. On a beaucoup de travail à faire là dessus. Nous avons un rôle à prendre, y compris en interne de la CGT, mais pas sur la pointe des pieds. Indecosa-CGT doit être pleinement associée à la démarche. Dans la complémentarité salariés/usagers. Cela renforce le message, l'aide à se construire.

Au-delà de ce sujet, tous les domaines dont nous nous occupons me paraissent essentiels (santé, environnement, international...). Au Bureau, je vais prendre le rôle de référent Transports. Si on prend par exemple le cas des Zones de Faible Emission, c'est bien-sûr un moyen de favoriser les transports en commun, mais tout le monde ne travaille pas dans les villes, alors comment les gens vont-ils se rendre sur leur lieu de travail, faire leurs courses ?... Cela remet en cause tout un tas de fonctionnements. Les transports en commun sont-ils assez développés pour ça ?

Sinon, je suis aussi intéressé par le côté international. Je pense qu'il y a des choses intéressantes qui se font à l'étranger. Cela peut nous inspirer et vice-versa, il faut que ce soit un échange. Si on prend le glyphosate, on voit que maintenant il est réintroduit en France par le biais de la Commission européenne. On subit ces décisions de plein fouet, c'est rare qu'elles soient bonnes pour nous, alors autant garder les yeux ouverts. On ne peut pas s'occuper de la consommation en ne regardant que la France. Bien sûr, c'est notre terrain privilégié, mais les modes de consommation sont globaux, et nous sommes originaires d'une orga syndicale qui se base sur la solidarité internationale. Ce qui implique qu'il y ait une connaissance de nos valeurs syndicales au sein même d'Indecosa-CGT. Ces valeurs ne doivent pas être « artificielles », pas vécues comme ajoutées au discours sur la consommation, mais intégrées dedans. Il n'y a pas d'opposition dans les termes. Cela marche dans les deux sens. Il faut aussi que les préoccupations des usagers soient plus présentes dans les constructions et expressions syndicales. Si tous les militants CGT s'intéressaient pleinement à l'Indecosa-CGT et à ce qu'elle représente nous serions *de facto* vraiment une très grande et très puissante association. ■

Propos recueillis par François Bilem



Délégué syndical central de la société Brinks Evolution, Romain Brulat exerce diverses autres fonctions de représentation dans l'entreprise. Par ailleurs, il siège au Bureau fédéral de la Fédération des transports, au Bureau national d'Indecosa-CGT ainsi que dans des instances nationales liées au transport.

Qu'est-ce qui t'a motivé pour intégrer le Bureau national d'Indecosa ?

J'ai connu Indecosa-CGT par une camarade qui m'en parlait beaucoup ! Avant cela, je n'en avais pas entendu parler, même pas en formation. Je connaissais bien la partie concernant la défense des salariés. Y ajouter les consommateurs et usagers m'intéressait beaucoup. Cela permettait de boucler la boucle. J'avoue qu'au début, je n'y étais pas très à l'aise ; c'est un univers à part mais qui devient très vite passionnant. En tout cas, c'est un apport qui me sert. Et puis, quand je fais quelque chose, j'essaye de le faire à fond. L'avenir d'Indecosa-CGT, c'est maintenant qu'il faut y penser et à la continuité de notre action. Il y a maintenant un nouveau Bureau, un nouveau CA, une nouvelle équipe ; à nous de faire nos preuves et d'avancer, pour nous, bien-sûr, mais également dans l'intérêt des consommateurs et des usagers.

Qu'as-tu pensé de notre Assemblée générale et de ce qui en est ressorti ?

Le séjour à Ballaruc était vraiment intéressant. Certains échanges m'ont paru hors de propos, mais la façon de travailler était pertinente. Les gens ont pu s'exprimer. De plus, cela aidait les salariés de Touristra, qui en ont bien besoin ! Pour l'essentiel de l'AG, je retiens qu'il y a beaucoup de nouveaux arrivants et il va nous appartenir de mener les dossiers à leur terme.

Quel est le principal défi qui se présente à Indecosa en ce début de mandat selon toi ?

C'est toute cette cohésion d'équipe qui doit être construite.

“LE SUJET ENVIRONNEMENTAL EST PRIMORDIAL. JE LE VOIS AVEC L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, LES CHOIX POLITIQUES. ON A BEAUCOUP DE TRAVAIL À FAIRE LÀ DESSUS. NOUS AVONS UN RÔLE À PRENDRE, Y COMPRIS EN INTERNE DE LA CGT, MAIS PAS SUR LA POINTE DES PIEDS.”

Santé

EN MANGER MOINS MAIS MIEUX

Les recommandations en matière de santé et d'alimentation sont claires et font consensus dans le milieu médical : si l'on consomme de la viande, il ne faudrait pas dépasser une moyenne de 500 grammes par semaine pour éviter les risques de cancer colorectal, de maladies cardio-vasculaires ou encore de diabète. Ce qui nous amène à un total d'environ 25 kg par an et par personne.

La consommation mondiale de viande a été multipliée par cinq au cours des soixante dernières années, une progression deux fois plus rapide que celle de la démographie. Cela représente 43 kg de viande par an et par terrien. Les États-Unis sont à 124 kg et l'Union européenne à 81 kg. En France nous sommes actuellement à 85 kg par an et par habitant après avoir passé un pic à 95 kg en 1998. Nous consommons donc près de quatre fois plus de viande que le maximum préconisé pour rester en bonne santé sur le long terme. A cette excellente raison de santé individuelle (et publique), on peut ajouter d'autres facteurs qui plaident en faveur d'une réduction massive de notre consommation de viande. Écologiquement c'est un vrai désastre : utilisation des surfaces agricoles, gaz à effet de serre, déforestation ou encore consommation d'eau et d'énergie. Éthiquement, dans un monde où nous tuons plusieurs centaines de milliards d'animaux par an, soit plusieurs milliers chaque seconde, nous devrions à minima nous interroger sur notre rapport à la nature et nos attitudes de prédation et de destruction systématiques des ressources en général et du vivant en particulier.

Repenser notre consommation

En regardant l'aspect socio-économique, on trouve d'autres éléments notables, dans les travaux du CREDOC ou de l'ANSES, qui devraient nous inciter à repenser totalement notre rapport à la consommation de viande.

Depuis le milieu du XX^e siècle, la part du revenu d'un ménage consacrée à l'alimentation a été divisée par deux ou trois dans le budget des Français. Malgré cette forte diminution, les énergies fossiles carbonées abondantes et leurs corollaires (hausse des revenus, augmentation de la productivité et baisse des prix) ont favorisé une forte croissance de l'alimentation carnée dans toutes les couches de la population. Le marqueur social de « richesse » associé historiquement à la consommation régulière de viande s'est estompé avec le temps. Ces dernières années, le phénomène s'est même inversé, puisque actuellement, ce sont les ouvriers qui consomment 30% de viande de plus que les cadres et les professions intellectuelles supérieures. Le steak et le barbecue sont redevenus des marqueurs sociaux, mais plus dans le même sens qu'avant !



D.R.

La viande étant un produit coûteux comparé à d'autres éléments constitutifs de notre alimentation, pour pouvoir en manger près d'un quintal par an, les couches les plus populaires sont obligées de rogner sur la qualité des produits. Le résultat est aberrant puisqu'au final, non content de consommer le quadruple de ce qui est recommandé, c'est en plus de la viande de mauvaise qualité... Et les conséquences sur la santé sont directes : toutes les pathologies liées à ces excès et déséquilibres alimentaires deviennent récurrentes et en augmentation chez les « pauvres des pays riches ». En France, on observe ce phénomène dans toutes les zones économiquement fragilisées du Nord de la France par exemple, mais aussi dans les banlieues ou encore dans les zones à fort taux de chômage.

Une vision globale de nos fonctionnements

Diminuer la part carnée dans notre alimentation nous permettrait donc : d'augmenter grandement la qualité de la viande que nous mangeons et les conditions d'élevage des animaux, d'être en meilleure santé, de réduire nos dépenses, de participer à essayer de maintenir des conditions d'habitabilité décentes minimales sur la planète, de respecter un peu plus la nature et le vivant.

À tous les éléments évoqués ici, on peut ajouter, en vrac : le rôle de la publicité et des industriels dans nos habitudes alimentaires, le poids des lobbys et les choix politiques, les reconversions agricoles, les entreprises du secteur, les habitudes et traditions culturelles, les représentations et les imaginaires collectifs... Tout un tas d'éléments étroitement imbriqués les uns aux autres, qui font aussi du « viande » un sujet systémique qu'il faut repenser d'une manière large et avec une vision globale et panoramique de l'organisation de l'Humanité, de son fonctionnement et de ses aspirations. ■

DIMINUER LA PART CARNÉE DANS NOTRE ALIMENTATION NOUS PERMETTRAIT D'AUGMENTER LA QUALITÉ DE LA VIANDE ET LES CONDITIONS D'ÉLEVAGE DES ANIMAUX. D'ÊTRE EN MEILLEURE SANTÉ, DE RÉDUIRE NOS DÉPENSES ET DE RESPECTER DAVANTAGE LA NATURE ET LE VIVANT

Gérald Damidaux

HAUSSE DES LOYERS

Cette année encore, nombreux sont les bailleurs qui retiennent une forte augmentation des loyers. Guingamp Habitat met en avant un besoin de financement pour élargir son parc de quelques logements.

Indecosa-CGT 22 refuse cette logique et s'y oppose. Si l'association se réjouit que l'agglomération collecte enfin la taxe sur les logements vacants, elle souhaite que celle-ci vienne **intégralement** abonder le budget de Guingamp Habitat pour construire du logement social et rénover l'existant. Indecosa-CGT 22 milite pour que les agglomérations limitent la location de courte durée et empêchent par l'encadrement du phénomène Air BnB et Aritel que le logement à l'année pour les salariés soit impossible. ■



CAFARDS ET BLATTES

Ces parasites infestent régulièrement les lieux d'habitation et tout particulièrement les résidences collectives. Insectes essentiellement nocturnes, très rapides, ils vivent de préférence dans les endroits obscurs, chauds et humides. Ces insectes rampants sont principalement attirés par les lieux insalubres, mais également par les poubelles et la nourriture. Attention à l'eau de Javel dont l'odeur les attire et dont la composition favorise leur reproduction. De même, écraser un de ces insectes risque de répandre ses œufs et d'aggraver le problème. Leur présence peut causer des troubles sanitaires (allergies, asthme, eczéma...).

Par ailleurs il ne faut pas sous-estimer l'effet psychologique que la présence de cafards peut provoquer. Ils peuvent provoquer stress et peur, surtout concernant la santé de la famille.

La honte joue aussi un rôle.

Ils sont souvent associés à de la mauvaise hygiène.

Or, dans les immeubles, les cafards peuvent se répandre rapidement dans les appartements avoisinants.

Dans ce cas le manque d'hygiène n'est pas en cause. Depuis la loi Elan, le bailleur doit fournir un logement « exempt de toute infestation d'espèces nuisibles et parasites ». Si les critères ne sont pas respectés, le logement est considéré comme insalubre. En cas de détection de nuisibles, le propriétaire a l'obligation de faire intervenir un professionnel à ses frais. Il faut donc signaler le problème au plus vite : le bailleur doit ainsi mettre aux normes le logement. ■

INDECOSA-CGT 65

DÉMARCHE AMIABLE PRÉALABLE

Depuis le 1^{er} octobre 2023, pour pouvoir saisir la justice pour des litiges de faibles montants (inférieur à 5000 euros) ou encore pour des litiges de voisinages ou autres, la démarche amiable est devenue obligatoire. En effet, un décret du 11 mai 2023, entré en application en octobre 2023, prévoit plusieurs voies de recours



amiable pour pouvoir ester en justice, entre autres, la conciliation de justice ou la médiation. Il existe cependant des exceptions comme par exemple le délai de convocation du conciliateur ; si celui-ci convoque à une date supérieure à 3 mois, il n'est alors pas obligatoire de passer par lui. Cette évolution législative n'est pas forcément une avancée pour le droit des consommateurs, elle peut même dans certains cas le complexifier par l'ajout d'une nouvelle procédure qui parfois sera malheureusement infructueuse. ■

INDECOSA-CGT 12

ENVIRONNEMENT

Le 17 octobre, s'est tenue la première réunion de la commission confédérale CGT « Commission Aménagement du territoire – enjeux sociaux, environnementaux et économiques – politiques publiques » qu'Indecosa-CGT a intégré ce trimestre. Composée de 29 membres de toutes structures, elle sera réunie en plénière 3 fois par an, et en visioconférence plusieurs fois dans l'année. Des dossiers seront prioritaires comme la question environnementale, l'aménagement du territoire, le réinvestissement des quartiers populaires et de la ruralité quand il y a 44% de villes moyennes en France métropolitaine. Quelles sont les politiques publiques mises en place pour répondre aux enjeux environnementaux et économiques ? Quelles conditionnalités pour les aides publiques ? Il faut revendiquer le 1% logement qui est aujourd'hui réellement à 0,45% ! Une commission où Indecosa-CGT doit prendre toute sa place pour répondre aux besoins des salariés, consommateurs et usagers. ■

INDECOSA-CGT National

Associations Indecosa-CGT départementales:

Les actions que vous menez, les initiatives que vous organisez, vos activités sont à valoriser et à partager. Transmettez vos textes, programmes, informations, compte-rendus au secrétariat d'Indecosa-CGT national pour publication dans le IN Magazine. **Le comité de rédaction**

FAUT-IL TRANCHER LE DÉBAT VIANDE ?

Antispécistes contre viandards, amis des bêtes contre piliers de barbecues, la guerre de la viande fait rage, les injonctions sont contradictoires et le débat souvent réducteur. De réels arguments sur les méfaits de la chair animale assombrissent le tableau : elle saccage la planète, ruine notre santé et détruit le vivant... La viande inquiète autant qu'elle rassure, elle interroge autant qu'elle dompte nos appétits. Quelle est la menace ? Faut-il trancher ce débat, débarrasser nos assiettes de tout produit carné ou mieux équilibrer notre alimentation ?



D.R.

VRAI OU FAUX

L'ÉTIQUETAGE DISSUASIF DE LA VIANDE PEUT MODIFIER NOS COMPORTEMENTS

ESPOIR. C'est vrai pour 10 % des viandards. S'interrogeant sur la possibilité de dissuader les amateurs de viande, des chercheurs de l'université de Durham (GB) ont évalué l'efficacité d'étiquettes comportant des messages chocs sur les produits, à l'instar de ce que l'on retrouve sur nos paquets de cigarettes, en ciblant notamment les risques sanitaires, climatiques ou pandémiques associés à la consommation de viande. Bingo ! 7 à 10 % des carnivores ont après étiquetage réduit la part de viande dans leurs assiettes.

La contrainte économique, l'agitation de règles, les restrictions ou cris d'alarme ne suffiront pas à libérer l'amateur de viande d'une addiction fortement ancrée dans ses représentations et comportements. Son geste réflexe, plus gourmand que gourmet, ne se réduit ni à la nécessité de se nourrir – bien d'autres moyens y parviennent – ni à la simple envie de se faire plaisir, bien d'autres appétences sont disponibles. Pour certains ultras de la messe sacrificielle, céder au péché de la chair animale ne les éloignerait pas du respect d'une espèce autre que la nôtre à laquelle, au contraire, ils rendraient en la dévorant un vibrant, sanglant et définitif hommage. La dépendance à la chose carnée est avant tout un fait culturel, un héritage subi, une transmission symbolique qui se rattache à nos cultures, très différentes d'ailleurs d'un pays à l'autre. Cette addiction trouve aussi dans le pilonnage des lobbies agroalimentaires un soutien décisif.



Le mot viande trouve son origine dans le latin « vivende », utile à la vie. L'étymologie, déjà, façonne la plupart des représentations qui attribuent à la chair exquise le don quasi magique de transmettre vitalité, puissance et longévité tout en symbolisant au passage la virilité masculine. Pourtant, comme l'écrivait Albert Einstein, « l'homme n'est pas né pour être carnivore ». Il peut manger de la viande ou s'en passer. Au commencement de l'espèce, la chasse n'est pas inscrite dans l'ADN d'un australopithèque qui se contente de graines, de feuilles et de fruits. Il y a 3,5 millions d'années, Lucy est descendue de l'arbre pour mastiquer l'herbe fraîche des prairies. On ne remonte qu'à 2,6 millions d'années l'époque où les premiers humains tuent et dépècent des bêtes. Impossible de faire manger de la viande à un singe, lui aussi omnivore, il n'ira pas beaucoup plus loin que la malheureuse petite araignée croisée sur son chemin.

Contre nature

Avec l'évolution, l'homme a cette particularité de s'être toujours adapté aux ressources disponibles de son environnement. Les conditions sociales, les cultures, les modèles économiques ont ensuite pris le relais. Certains peuples autochtones ne consomment jamais de viande, tout comme diverses communautés rattachées à des croyances et au respect du vivant, l'hindouisme par exemple. Plutarque s'était lui-même interrogé dès le II^e siècle : « *Comment l'homme peut-il jouir de manger de la chair... nous, civilisés, nous qui vivons sur une terre cultivée, riche, abondante, nous n'avons aucune raison de tuer pour manger* », estimant même que manger des animaux était « *contre-nature...[car] nous n'avons ni ongles pointus, ni dents aiguës, ni l'estomac fort* ». Il faudra toutefois plus que cette sympathique empathie envers le monde animal pour nous dégoûter de la viande... Mais le cadre moral est posé.

Ce qui n'empêche pas les carnivores de jouer goulûment de la fourchette. Malgré un tassement récent, la consumma-

tion annuelle mondiale de viande a explosé, selon la FAO, passant de 71 millions de tonnes en 1961 à 364 millions en 2023. Une nouvelle progression de 15 % est même attendue d'ici à 2030, toutes chairs confondues, cochon en tête (+ 17 %), suivi de près par le poulet (+16 %) mais également le bœuf (+4 %). La FAO porte le chiffre de production mondiale de viande à un minimum de 524 millions de tonnes en 2080. On peut toujours pondérer : 150 millions de tonnes de viande finissent à la poubelle chaque année dans le monde...

L'insatiabilité des pays riches

Si la moyenne annuelle de consommation de viande d'un terrien est de 43 kilos, de fortes disparités demeurent en fonction du développement des pays. Un Européen double →

« MANGER DE LA VIANDE, C'EST DIGÉRER DES AGONIES »
Marguerite Yourcenar

VRAI OU FAUX

LA VIANDE DE SYNTHÈSE EST L'AVENIR DE L'HUMANITÉ !

ABUSÉ. Un nouveau marché est en train d'accoucher des peurs occidentales et des inégalités mondiales de développement, celui de la barbaque Canada dry, la bidoche de synthèse, vers laquelle seulement 22 % des consommateurs français envisageraient de se tourner pour remplacer la viande. Ce qui n'empêche pas les industriels de l'alimentation de lorgner fortement sur ce drôle de futur qui prétend répondre un jour aux besoins de la dizaine de milliards de terriens attendus en 2050 alors qu'à ce jour près d'un sur deux ne mange pas à sa faim. En attendant, c'est un business. Un rapport prévoit que 60 % de la viande consommée sera d'origine végétale ou issue de laboratoires en 2040 (1). Ces marchés de la viande de culture ont démarré en flèche en 2018 Outre-Atlantique avec l'entrée en bourse de start-up nord-américaines comme Beyond Meat ou Lightlife, soutenues par des fortunes privées, celles de Bill Gates ou de Charles Branson ou par les géants de l'alimentation industrielle que sont Tyson Food, Cargill ou Maple Leaf.

(1) Rapport Kearney, 12 juin 2019



D.R.



D.R.

**« TOUT SERA
FAISABLE SUR
CETTE TERRE
À PARTIR DU
MOMENT OÙ
NOUS VIEN-
DRONS À BOUT
DES REPAS
DE VIANDE ET
DES GUERRES
Georges Sand**

la mise et ingurgite 81 kilos de viande par an, un Français 85 kilos – en baisse relative toutefois depuis le pic de 1994 (94 kg), lui-même battu par l'Espagnol (100 kg) mais loin devant le Bulgare (43 kg). Record toutes catégories pour Hong Kong avec ses 137 kilos ou encore le citoyen nord-américain qui réclame ses 124 kilos annuels. À l'autre extrême de l'échiquier mondial, c'est « ceinture » pour l'Inde (3,8 kg), le Bangladesh (4 kg) et l'Éthiopie (5,4 kg). La Chine, elle, s'est bien rattrapée, passant de 3,3 kilos en 1960 à plus de 60 kilos. Même en arrêtant le chien...

On retrouvera ces disparités dans les assiettes françaises alors qu'une inflation vertigineuse a fracassé les prix de l'alimentation. Si la tendance est en effet depuis une décennie à une légère réduction globale de la consommation de viande rouge, sa hausse de prix dans les rayons est un coup de massue pour les plus défavorisés qui ne peuvent que s'en priver. Une étude menée auprès des consomma-

teurs européens montre que selon 55 % d'entre eux, c'est la viande rouge qui a le plus augmenté. Ils sont 4 sur 10 à en acheter moins. En 2021, 7,3 % de la population européenne ne pouvait même pas se payer chaque jour un seul repas accompagné de viande, de poisson ou d'un équivalent végétarien. Sur les étiquettes, en France, cela s'est traduit par une flambée spectaculaire des prix de la viande, près de 28 % entre 2018 et 2023. En un an, à date de mai 2023, avec une inflation moyenne de 5,9 % des produits alimentaires, la viande bovine avait augmenté de 13,3 %, la volaille de près de 20% et les œufs de 23 % ! (1)

L'État lâche l'affaire

Une enquête du Credoc (2) montre que malgré une baisse de 12 % de la consommation de produits carnés en dix ans (entre 2007 et 2016), celle-ci garde de beaux jours devant elle. 80 % des acheteurs en ont encore une bonne image,

VRAI OU FAUX

LES ÉMISSIONS CARBONE DE LA VIANDE ROUGE DÉTRUISENT LA

INCONTESTABLE. La production de viande représente selon la FAO environ 15 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. L'élevage à lui seul compte pour 12 % de ces émissions de GES (1). Rien que le pet des vaches et le rot des bovins – dont le méthane (CH₄) a un pouvoir de réchauffement 25 fois supérieur au CO₂ – forment 60 % de ces émissions. De la production de l'alimentation des animaux à la livraison des produits en magasin, la FAO estime à 6,2 gigatonnes d'équivalent CO₂ les émissions liées à l'élevage. Une autre cause du terrible bilan carbone de l'élevage : la déforestation. On a par exemple rasé 63 % de la forêt amazonienne, le fameux poumon de la planète, pour qu'y paissent des bêtes. Un bétail gourmand en céréales qui absorbe 40 % de la ressource planétaire. On se consolera peut-être en considérant que toutes les viandes n'ont pas le même impact. 1 kg de viande bovine ou ovine (27 kilos de GES), c'est le double de l'empreinte du porc, le quadruple de celle du poulet. Au rayon de l'absurdie, la viande bovine représente 20 % de la consommation totale de viande tout en émettant 40 % des GES dus au bétail. Sans oublier que pour produire ce même kilo de bœuf, il faut 15 000 litres d'eau, 70 baignoires ou, pour une année de consommation mondiale de bovins, 15 lacs de Genève.

(1) Rapport FAO décembre 2023.





« ON NE SE COUPE PAS UNE CUISSE PARCE QU'ON VEUT MANGER DE LA VIANDE ». Proverbe Mongol

90 % en apprécient le goût et la troupe nourrissante, même si 47 % considèrent que l'on en mange trop, 31 % qu'elle est néfaste pour l'environnement et 25 % qu'elle augmente les risques de cancer. Les dangers de la viande sont plus ou moins cernés par ses consommateurs forgeant pour certains les principales motivations pour végétaliser partiellement ou totalement leur alimentation.

La hausse des prix des produits carnés n'est pas le seul déclencheur pour conduire à la réduction de sa consommation de viande. Répondre à l'urgence environnementale, en tirer des bénéfices sanitaires et respecter la vie animale sont autant de motivations qui expliquent l'évolution sensible des habitudes et comportements. 57 % des Français déclarent avoir réduit leur consommation de viande ces dernières années (3). 39 % envisagent de s'y mettre eux aussi et ils ne sont plus que 40 % à considérer qu'il faut manger de la viande tous les jours, notamment parmi les femmes et →



D.R.

PLANÈTE



D.R.

VRAI OU FAUX

LA VIANDE EST IRREMPLAÇABLE !

MENSONGER. Il existe une kyrielle de produits végétaux de substitution parmi lesquels le soja, le tofu, le seitan voire les oléagineux qui apporteront les protéines mais aussi les vitamines (B6, B12, B5), le fer, le zinc, le magnésium, le potassium. Végétaux et légumineuses se chargeront du reste. Les accros du goût originel pourront se tourner vers certains simili-carnés pour convoquer un steak fantôme, mais gare aux inconvénients des produits ultra-transformés. Un collectif de professionnels de santé et d'associations invite à un « rééquilibrage dans la provenance des protéines que nous consommons » et, s'appuyant sur une recommandation de l'OMS, souhaite comme une majorité d'organismes nationaux et internationaux « une réorientation des populations vers des alimentations saines majoritairement végétales qui réduisent ou éliminent la consommation de produits animaux et maximisent les effets favorables de l'approche "Une seule santé" sur la santé humaine, animale et environnementale » (1). Interrogés, les Français envisagent de manière écrasante – à 88 % – de rechercher les substituts protéiniques du côté des légumes secs, céréales et graines (2) lorsqu'ils auront décidé de priver leur assiette de viande.

(1) *Le Monde*, 7 juillet 2023

(2) *Enquête Harris Interactive pour le Réseau Action climat*, avril 2023.

ON ASSOMME BIEN LES ANIMAUX

RUDIMENTAIRE. Déjà, si l'on respectait la vie animale, on s'interdirait toute forme de mise à mort. 80 milliards d'animaux terrestres sont abattus chaque année dans le monde, dont 4 millions de bovins en France. Conscients de la montée de l'indignation dans l'opinion – et du risque financier majeur qu'elle fait courir à toute la filière viande, les pouvoirs publics et l'Europe ont mis en place une myriade de réglementations au nom du « bien-être » de l'animal (SIC) mis à mort consistant grosso modo à « encadrer » le crime en posant comme condition d'empêcher la souffrance de la bête. Une mort douce... La réalité est évidemment toute autre sur le terrain. L'obligation d'assommer la bête est souvent ignorée, insuffisamment et très diversement respectée par les abattoirs dans des buts d'économie, par insouciance, indifférence parfois quand ce n'est pas pur sadisme, voire tout simplement dans le cadre de certains rituels religieux (halla, casher) qui sont exemptés d'assommage préalable.

D.R.



« UN BON VIN,
UNE BONNE
VIANDE, UN BON
FROMAGE,
C'EST LA
GASTRONOMIE
FRANÇAISE ».
Fabien
Roussel

« QUAND VOUS
TROUVEZ UN OS
SUR LE CHEMIN,
SOUVENEZ-VOUS
QU'UN JOUR DE
LA VIANDE LE
RECOUVRAIT ».
Proverbe
créole

les personnes âgées. En tête des critères qui amènent à réduire sa consommation de viande, en ces temps difficiles, le prix excessif de la viande pour 58 % des consommateurs, devant l'argument sanitaire (37 %) et, ex aequo à 35 %, pour des raisons environnementales et le bien-être des animaux d'élevage.

Cette même enquête révèle que les consommateurs, sans nier la responsabilité propre qui leur incombe dans leurs usages, sont d'une grande sévérité à l'égard des acteurs de la distribution de la viande et de l'État. 89 % d'entre eux attendent des grandes enseignes qu'elles proposent davantage de viandes issues d'élevages durables et 82 % qu'elles cessent de commercialiser des viandes provenant d'élevages intensifs. 88 % attendent de l'État qu'il encadre les marges de la grande distribution sur les produits « bio », 85 % qu'il limite les exploitations intensives et 90 % qu'il incite au développement des élevages durables. Un consensus semble donc se dégager dans une opinion qui soutient à 87 % un étiquetage pour le bien-être animal, à 83 % l'interdiction de la publicité pour les produits nocifs pour la santé et la planète, – parmi lesquels les produits ultra-transformés et les viandes industrielles – et à 81 % pour que des campagnes de communication incitent à une consommation réduisant la viande au profit du végétal.

Les lobbies poussent à la consommation

Limiter la consommation de viande en France est le cadet des soucis de nos pouvoirs publics qui, sagement soumis aux lobbies de l'agroalimentaire, et tout particulièrement de la FNSEA, n'affichent aucun objectif clair allant dans ce sens. Dans un rapport de 2022 (4), Greenpeace met en lumière « l'influence tentaculaire » de ces lobbies et recense 25 organisations professionnelles ou interprofessions dont 13 sont directement liées à la FNSEA. Interbev (5) consacre les deux tiers d'un budget annuel de 35 à 40 millions d'euro

ros à des pratiques d'influence. Dans le viseur des lobbies : la sphère médicale, les patients dans les salles d'attente et même les jeunes scolarisés. Sans oublier les médias, bien sûr, les réseaux sociaux... Même l'Europe s'y est mise attribuant quelque 250 millions d'euros entre 2016 et 2020 à des campagnes soutenant la viande, finalement financées par les contribuables.

Quant aux principaux thèmes de communication véhiculés par les lobbies, ils consistent à conforter les mythes et clichés les plus courants sur les mérites supposés de la viande, pour le terroir, pour la santé, pour la virilité, pour l'identité nationale, la convivialité ou la liberté. Un matraquage soigneusement déconstruit par Greenpeace (4). Pour réduire ou supprimer les produits carnés, nous sommes donc principalement confrontés à des symboliques fortes soutenues par un matraquage promotionnel d'une particulière intensité. Il faudra sans doute compter dans l'immédiat sur la prise de conscience des consommateurs des bienfaits d'un rééquilibrage de leur alimentation, des avantages d'une végétalisation progressive de leurs assiettes pour le bien collectif et pour agir sur leur santé. Après tout, l'occasion n'est pas si souvent offerte de servir simultanément et sans trop d'efforts notre propre durabilité et celle de notre belle planète. Et pour ne pas le subir un jour, pourquoi ne pas choisir dès maintenant de réduire, voire de supprimer, notre consommation de viande ?

(1) Source Insee

(2) Crédoc, *Consommation et modes de vie* n° 300, septembre 2018.

(3) Enquête Harris Interactive pour le Réseau Action climat, avril 2023.

(4) <https://cdn.greenpeace.fr/site/uploads/2022/01/synthese-rapport-lobbies-viande.pdf>

(5) Interprofession de la viande et du bétail.



« FAUT QU'LES GENS AYENT À BOUFFER/FAUT QU'LES GROS PUISSENT SE GOINFRER/FAUT QU'LES P'TITS PUISSENT ENGRAISSER/FAUT AVALER D'LA BARBAQUE/POUR ÊT'E BIEN GRAS QUAND ON CLAQUE/ET NOURRIR DES VERS COMAQUES/FAUT QU'ÇA SAIGNE. Boris Vian

VRAI OU FAUX

LA VIANDE ROUGE PROVOQUE DES CANCERS

PROUVÉ. L'OMS a estimé qu'en 2020, au niveau mondial, 240 millions d'euros de coûts de soins de santé toutes pathologies confondues étaient imputables à une consommation excessive de viande rouge ou transformée. A cause de sa forte teneur en graisses saturées, il est généralement recommandé de n'en manger que deux fois par semaine (ou 70 grammes par jour) si l'on veut prévenir des maladies cardiovasculaires, le surpoids, le diabète "de type 2", le mauvais cholestérol et le cancer. Le centre international de recherche sur le cancer (CIRC), qui dépend de l'OMS, a évalué la viande rouge (bœuf, veau, porc, cheval, chèvre, mouton, agneau), – ainsi que les viandes transformées (par salaison, maturation, fermentation, fumaison, incluant la volaille et les abats) – comme étant cancérigènes pour l'homme. Tous les mangeurs de viandes ne feront pas des cancers, certainement bien moins que les fumeurs, mais on a pu établir qu'environ 34 000 cancers annuels (1) dans le monde étaient imputables à une alimentation riche en viandes transformées (2). Pour les viandes rouges, on suspecte 50 000 décès annuels. Le risque s'accroît de 18 % au-delà d'une consommation quotidienne de 50 grammes. Il est établi que le cancer associé à l'abus des viandes est le cancer colorectal. Une association avec le cancer de l'estomac est également observée.



D.R.

(1) À comparer toutefois avec 1 million de décès annuels imputables au tabac, 600 000 à l'alcool et 200 000 à la pollution atmosphérique.

(2) Estimation du Global Burden of Disease Project. 2014.

LOGEMENT

LE DROIT AU LOGEMENT EST UN DROIT FONDAMENTAL

Les contentieux en matière de logement forment aujourd'hui la plus grosse part des dossiers que nous sommes amenés à gérer. Bien sûr, notre présence nationale auprès des bailleurs sociaux (6^e organisation nationale représentative) y est pour beaucoup. Pour autant, tous les litiges que nous recevons sont loin de ne concerner que le logement social.

Privé, sous forme de copropriété, à la ville comme à la campagne, social ou non, le logement, là où nous habitons, est porteur de multiples enjeux... et de largement autant de raisons d'entrer en conflit avec autrui ! S'il est nécessaire de renforcer nos connaissances juridiques sur le sujet, nous devons nous rappeler un point essentiel : nous plaillons largement autant en droit qu'en équité ! Ce n'est pas parce que nous ne trouvons pas un texte qui nous convient, que nous ne pouvons rien faire. De nombreux dossiers se résolvent en dehors de tout cadre juridique, par les échanges avec les protagonistes du dossier.

Malheureusement, cela ne suffit pas toujours.

CE QUE DIT LA LOI

Nous parlerons ici principalement de la Loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs concernant les rapports locatifs entre locataires et propriétaires.

Ce texte qui encadre les relations entre bailleurs et locataires dans son article 1er pose un principe essentiel : « Le droit au logement est un droit fondamental » ; toutefois il est ajouté qu'il s'exerce dans le cadre des lois qui le régissent. Des trous dans la raquette subsistent pour que ce droit soit réellement effectif.

Dans les rapports entre propriétaires que ce soit des bailleurs privés ou sociaux, les sources de conflits sont variées. Citons les plus fréquentes : l'augmentation du loyer (indice de référence des loyers), les charges locatives,



les réparations et travaux, les états des lieux, les logements insalubres, les préavis...

Pour agir auprès des bailleurs et pour faire vivre le droit au logement l'action collective est plus que jamais nécessaire. En déposant plus de 120 listes de candidats aux élections des représentants des locataires dans les HLM, Indecosa-CGT, à travers ses élus, est là pour impliquer les locataires dans la gestion de leurs conditions d'habitat et faire progresser leurs revendications.

Pendant, les locataires seront contraints parfois de saisir la justice pour résoudre certains litiges. Le juge compétent est le juge des contentieux de la protection pour les litiges concernant les baux d'habitation. Toutefois avant de saisir ce juge, il faut tenter une résolution amiable.

En cas de conflit au sujet d'un logement loué avec un bail d'habitation, il est parfois obligatoire d'engager une conciliation auprès d'un tiers (par exemple, conciliateur de justice), pour ensuite pouvoir saisir le juge. Selon le type de litige (sur le bail, le loyer, l'état des lieux...), propriétaire et locataire doivent respecter des délais pour agir.

La commission départementale de conciliation (CDC) aide propriétaires (bailleurs) et locataires à trouver une solution amiable à leurs litiges. Selon le type de litige (état des lieux, décence...), il peut être obligatoire de saisir la CDC avant de faire appel au juge. La CDC intervient gratuitement. ■

Georges Lavergne

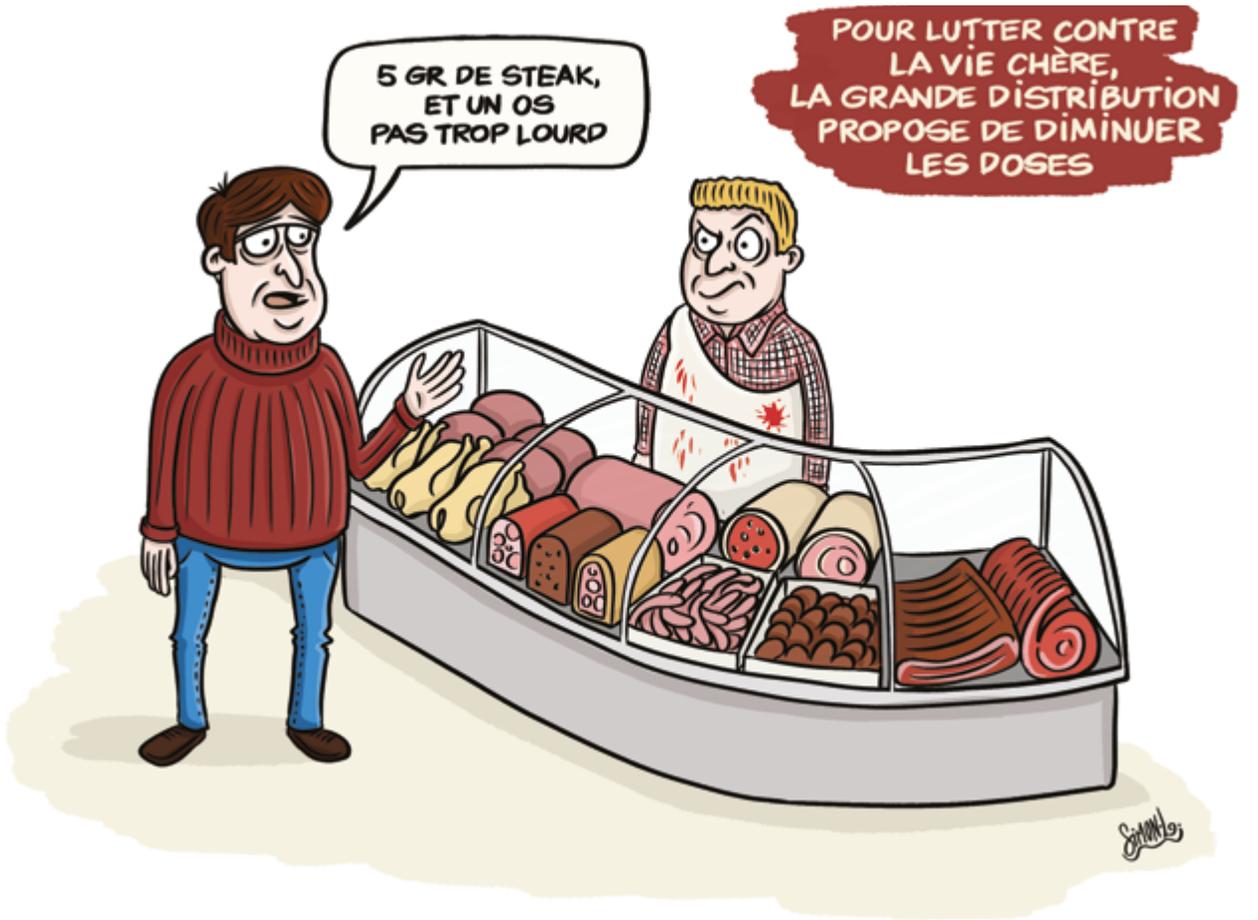
BON À SAVOIR**LES LOCATAIRES PEUVENT S'ORGANISER AVEC L'AIDE D'UNE ASSOCIATION DE LOCATAIRES**

Toute association de locataires affiliée à une organisation nationale siégeant à la Commission nationale de concertation, au Conseil national de l'habitat ou au Conseil national de la consommation qui représente au moins 10 % des locataires désigne au bailleur, ou au syndic de copropriété par lettre recommandée avec avis de réception, le nom de ses représentants choisis parmi les locataires de l'immeuble ou du groupe d'immeubles. Ces représentants peuvent avoir accès aux différents documents concernant la détermination et l'évolution des charges locatives. Le bailleur ou l'administrateur

de la copropriété les consulte chaque semestre sur les différents aspects de la gestion de l'immeuble ou du groupe d'immeubles.

Dans les immeubles soumis au statut de la copropriété, ils peuvent assister à l'assemblée générale et formuler des observations sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Dans chaque bâtiment d'habitation, un panneau d'affichage doit être mis à leur disposition pour leurs communications portant sur le logement, l'habitat et les travaux, dans un lieu de passage.



BULLETIN D'ABONNEMENT

INDIVIDUEL

35 € pour 6 numéros - Livraison à domicile

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Portable :

E-mail :

Entreprise ou organisme :

ENVOI EN NOMBRE

Nous contacter : indecosa@cgt.fr

Je règle par chèque à l'ordre de Indecosa-CGT
je règle par carte bancaire sur indecosa.fr

A retourner à IN magazine • Case 1-1 263, rue de Paris 93516
Montreuil Cedex Tél. : 01 55 82 84 05 • Nous contacter : indecosa@cgt.fr

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom :

Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone fixe : Portable :

Courriel :

Entreprise ou organisme

J'adhère pour l'année 2023 30 euros

Je m'abonne à In magazine pour six numéros 30 euros

Date et signature



Scannez et découvrez le site d'INDECOSA-CGT
<https://www.indecosa.fr>



La Macif vous protège dans votre activité syndicale avec **des contrats sur mesure.**

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,
est un engagement de tous les instants.

La Macif est à vos côtés pour soutenir
et sécuriser votre action militante.

→ Contactez-nous : partenariat@macif.fr



La Macif,
c'est **vous.**

Crédit photo: Ryan Lees / Hoxton / GraphicObsession.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social: 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.